

## La prime informatique sera versée en février aux enseignants- AEFinfo

### EN BREFLa prime informatique sera versée en février aux enseignants

Parmi les 400 millions d'euros prévus dans le P.L.F. 2021 pour revaloriser les personnels de l'éducation nationale en 2021 ([lire sur AEF info](#)), 178 millions sont destinés à financer une prime d'équipement informatique. Cela correspond à un montant de 150 euros annuels pour tous les enseignants - sauf les professeurs documentalistes ([lire sur AEF info](#)) - et les Psy.É.N. Stagiaires, contractuels et titulaires en bénéficient, sans différence selon la quotité de travail. Cette prime, qui devait être versée en janvier, n'apparaît pourtant pas sur les fiches de paie des enseignants ce mois-ci. Contacté par AEF info le 27 janvier 2021, le ministère de l'Éducation nationale explique que le versement de cette indemnité, dont le décret date du 5 décembre 2020 ([lire sur AEF info](#)), a nécessité des développements pour adapter les systèmes informatiques R.H. La prime sera versée en février, assure le MEN.